

Saint-Etienne, le 04/03/2023

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/02/2023 au 28/02/2023

N° Cesu employeur : Z2981189090003
MADAME LYNDASAY LAPORAL
380 RTE DE TOULOUSE
33130 BEGLES

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	226,39 x 2,900 % = 6,56	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	226,39 x 6,800 % = 15,39	
MALADIE		230,42 x 13,000 % = 29,95
VIEILLESSE	230,42 x 7,300 % = 16,82	230,42 x 10,450 % = 24,08
ALLOC. FAMILIALES		230,42 x 5,250 % = 12,10
ACCIDENT DU TRAVAIL		230,42 x 2,210 % = 5,09
FNAL		230,42 x 0,100 % = 0,23
CFP		230,42 x 0,550 % = 1,27
CSA		230,42 x 0,300 % = 0,69
CDS		230,42 x 0,016 % = 0,04
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	230,42 x 4,010 % = 9,24	230,42 x 6,010 % = 13,85
IRCEM PREVOYANCE	230,42 x 1,040 % = 2,40	230,42 x 2,150 % = 4,95
POLE EMPLOI		230,42 x 4,050 % = 9,33
TOTAL DES COTISATIONS	50,41	101,58

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus)	:	186,56 €	Net à payer avant impôt sur le revenu: 180,00 € Comprenant 10 % au titre des congés payés
--	----------	-----------------	---

Impôt sur le revenu	Base	:	186,56 €	Net payé en euros	:	180,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	01/03/2023
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 9313202 enregistrée le 26/02/2023

Nombre d'heures travaillées:	6	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	230,42 €
		Assiette des cotisations	:	230,42 €